

INTERVENTION RADIODIFFUSEE DU GENERAL-MAJOR HABYARIMANA
JUVENAL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE, KIGALI, LE 5 AOUT 1992

Rwandaïses, Rwandaïsis,

Je m'adresse à vous aujourd'hui, brièvement, à quelques jours du début des négociations politiques avec l'organisation qui a attaqué notre pays, le F.P.R., ces négociations politiques qui devraient déboucher sur la conclusion d'un Accord de paix, mettant définitivement fin à ce conflit désastreux, aux tueries et aux destructions insensées qu'il aura imposées à notre pays.

A la veille de ces négociations vitales qui sont notre dernière chance d'arriver à un règlement pacifique du conflit armé qui désespère notre pays depuis bientôt deux ans, je constate, en tant que gardien du fonctionnement régulier des institutions supérieures de la République, comme le stipule l'article 39 de la Constitution de la République Rwandaïse, je constate que le fonctionnement du Conseil des Ministres est bloqué, que les règles du jeu, qui devraient, sur base de l'Accord signé entre les partis formant le Gouvernement, prévaloir au sein du Gouvernement et présider à ses travaux, ne semblent plus être respectées.

Je constate, en tant que garant de l'indépendance du pays et de l'unité nationale, comme le veut l'article 39 de la Constitution, que des partis politiques, composant le Gouvernement Rwandaïsis, essaient par tous les moyens de créer de l'ambiguïté dans l'esprit du public, quant à la fermeté du Gouvernement face aux négociations, quant à sa mission majeure qui est celle de sauvegarder la sécurité et la paix intérieure, quant à son rôle de conciliation et de promoteur de l'unité nationale.

En tant que Président de la République, je déplore ces tendances destructrices de la dignité de notre pays, de sa crédibilité, et qui ne peuvent que faire le jeu de ceux qui attaquent notre pays, le jeu des ennemis de la démocratie, le jeu de ceux qui veulent que la paix ne revienne pas.

Je déplore ce manque flagrant de déontologie politique, qui fait que, en contradiction totale des dispositions et de l'esprit de l'Accord de gouvernement liant les partis au Gouvernement, les décisions du Conseil du Gouvernement ne se prennent plus collégalement, que les dispositions constitutionnelles élémentaires ne sont plus respectées, que l'hierarchie et l'autorité de l'Etat sont bafouées.

Dans un système multipartite, Rwandaïses et Rwandaïsis, la tolérance est la première des exigences; c'est au Gouvernement lui-même d'en fournir tous les jours les preuves pour démontrer à notre peuple le bien-fondé du pluralisme politique, ses promesses au service d'un développement national véritable. Cela signifie, cela exige même que les responsables politiques, et en tout premier lieu ceux qui se trouvent au Gouvernement même s'engagent à lutter contre les mensonges, que les décisions soient prises en consultation et en concertation, que les responsables politiques se déclarent solidaires quant à la lutte contre cette tendance des militants de certains partis à se mettre au-dessus des lois, en terrorisant les populations dans les communes, en se substituant à l'autorité de l'Etat.

Cela, je ne cesserai de le fustiger, car c'est aux antipodes même, de tout ce pour quoi la population rwandaise a placé ses espoirs dans le multipartisme.

Je demande ainsi au Gouvernement de faire la preuve de la confiance que le peuple rwandais a, jusqu'à présent, placée en lui, et voudrait continuer à placer en lui, pour mener à terme cette période de transition, pour qu'il soit informé objectivement et assuré que ses intérêts véritables soient parfaitement bien défendus.

Quant à l'information, la confusion actuelle entre les attributions du Ministère de l'information et celles de l'ORINFOR, qui devrait devenir, comme nous l'avons toujours souhaité et comme les projets de textes légaux le prévoient un organe d'information objectif, non partisan, au service de l'intérêt collectif, est devenue préjudiciable.

C'est cette confusion qui a été à la base aussi de décisions prises, en dehors de tout cadre de concertation et contrairement à toutes règles de politesse et de dignité. Cette confusion est hautement préjudiciable, et contraire aux intérêts de l'Etat. Il importera ainsi que le rôle du Ministère de l'Information et celui de l'ORINFOR soient très rapidement clarifiés. Je demande donc au Premier ministre de s'y employer et de mettre à jour les textes des projets de lois y relatifs.

Je déciderai moi-même, dans les jours qui viennent, de la formule que prendront désormais les éditoriaux présidentiels, prérogative constitutionnelle évidente.

Rwandaïses, Rwandaïses,

Vu l'échéance majeure des négociations politiques avec le F.P.R., je charge le Gouvernement de préparer ces négociations dans la sérénité, et avec tout le sérieux qu'elles exigent. Ces négociations étant vitales, et pressantes, un Conseil des Ministres est convoqué pour vendredi prochain, pour en débattre et préparer la plate-forme de négociations de la partie rwandaïse; voilà pourquoi je demande, vu l'urgence de la mise au point de cette plate-forme de négociation, aux ministres provenant du parti MRND de reprendre les travaux au sein du Conseil des ministres.

C'est ainsi que notre pays sera en mesure de répondre au défi de ces négociations et de rétablir la paix, sous l'égide d'un gouvernement uni et répondant aux attentes de la population.

Voilà, Rwandaïses et Rwandaïses, ce que j'avais à vous dire aujourd'hui.

Je vous remercie.